

Le Comité régional,

Ayant examiné le rapport du Directeur régional sur le développement de la recherche en santé¹ ;

Rappelant la résolution WPR/RC40.R7 sur le développement de la recherche en santé ;

1. FAIT SIENNES les recommandations formulées par le Comité consultatif de la Recherche en Santé du Pacifique occidental à sa treizième session.
2. DEMANDE au Directeur régional de mettre en oeuvre les recommandations du Comité consultatif de la Recherche en Santé du Pacifique occidental dans la mesure où les ressources pertinentes sont disponibles ;
3. DEMANDE INSTAMMENT aux Etats Membres d'entreprendre en priorité les activités de recherche en santé dont les résultats puissent être immédiatement profitables.

¹ Document WPR/RC42/11.